



SEMAINE MONDIALE DE L'ALLAITEMENT MATEL 2021

# Protéger L'allaitement: Une Responsabilité Partagée



## DÉFINIR LE CONTEXTE

La pandémie de la COVID-19 pose d'énormes défis à la communauté mondiale. Il est plus important que jamais de garantir la survie, la santé et le bien-être de tous. L'allaitement est le fondement de la vie et contribue à [la santé à court et à long terme](#), à [la bonne nutrition](#) et à [la sécurité alimentaire](#) dans les situations d'urgence et de non-urgence.

L'allaitement est également un [droit de l'homme](#) qui doit être respecté, protégé et réalisé.

Pour protéger et soutenir ce droit, il est indispensable de mettre en place une [approche de santé publique de l'allaitement](#), dans le cadre de laquelle les gouvernements et les autres parties prenantes se concertent pour instaurer un environnement favorable aux femmes qui allaitent. Cette approche, qui place l'allaitement maternel au rang de responsabilité collective, adopte pour le soutenir une politique fondée sur des solutions éprouvées à cet égard. Une réforme appropriée [des politiques et des pratiques](#)

peut faire une énorme différence dans la vie quotidienne des parents d'enfants nourris au sein. Parmi les impératifs à satisfaire, citons [l'investissement](#) dans les services de santé afin que le personnel soit bien formé et dispose du temps et de l'expertise nécessaires pour apporter un soutien et des soins de qualité. Des lois doivent être promulguées et maintenues en vigueur en vue de protéger les mères et autres parents et leur droit [à de meilleures conditions de congé parentaux et de maternité](#). Autre exigence à satisfaire, l'application intégrale du [Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et des résolutions ultérieures de l'Assemblée mondiale de la santé \(le Code\)](#). Force est de constater qu'une [stratégie multisectorielle de santé publique](#) améliore les pratiques d'allaitement. Ces stratégies doivent être adoptées plus largement et plus équitablement.

La pandémie de la COVID-19 a influé [tant de manière positive que de manière négative](#) sur l'allaitement. Les mesures de confinement et les restrictions de mouvement mises en place par la plupart des gouvernements ont été telles que les parents ont pu rester à la maison et se concentrer sur les soins et le bien-être de leurs nourrissons. En revanche, pour réduire certains risques perçus de transmission du virus, [plusieurs pays](#) ont opté pour la séparation des mères

de leurs nourrissons. [L'OMS recommande](#) de les garder ensemble, car l'allaitement est non seulement sûr, mais il [prévient également une mortalité néonatale excessive](#). L'impact de la séparation sur l'initiation et la continuité de l'allaitement peut être dévastateur. L'accès aux conseils et au soutien en matière d'allaitement est, par ailleurs, limité par la surcharge des systèmes de santé et les règles de distanciation sociale. Maintenant que les plans de vaccination sont en cours, il convient de protéger les femmes qui allaitent contre la discrimination en veillant à la mise en place de politiques et de programmes fondés sur des solutions éprouvées. [L'OMS](#) et d'autres autorités ([CDC](#), [ACOG](#), [NHS](#)) ont publié des directives à ce sujet.

Les médias de masse et [le marketing numérique](#) sont en plein essor. Or, la promotion à grande échelle et le marketing non éthique que pratique [l'industrie des substituts du lait maternel](#) constituent un défi particulièrement grave pour l'allaitement maternel. Ces pratiques sont visées par le Code et devraient être réglementées par la législation nationale. Cette année marque le 40e anniversaire du Code. Malgré des progrès encourageants dans un certain nombre de pays, le Code reste dans bien d'autres peu [surveillé et peu appliqué](#).

Une approche de santé publique comprendra une action concertée et multisectorielle visant à protéger et soutenir l'allaitement tout au long de la chaîne des soins. .

La campagne [Warm Chain of Support for Breastfeeding](#) (Chaîne chaleureuse de soutien à l'allaitement) de la WABA place la dyade de l'allaitement au centre et suit le calendrier des mille premiers jours. Elle œuvre à relier les acteurs à différents points pour fournir une chaîne de soins coordonnée. Chaque [acteur ou maillon](#) de la Chaîne chaleureuse peut déjà être intégré à une initiative existante telle que l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébé ou un programme sanitaire de proximité. Grâce à des messages cohérents et à des systèmes d'orientation efficaces tout au long de la « Chaîne chaleureuse », la dyade d'allaitement recevra un soutien continu et des conseils en matière d'allaitement. Un environnement favorable où l'allaitement est protégé et soutenu protégera en fin de compte les parents et les familles contre l'influence de l'industrie des substituts du lait maternel.

Les pratiques d'allaitement sous-optimales sont un problème de santé publique, qui nécessite des efforts et des investissements au niveau de la société. En cette [Semaine mondiale de l'allaitement maternel](#), il convient de se rappeler que la protection de l'allaitement maternel est une responsabilité collective. Il est temps pour nous tous d'informer, d'ancrer, de mobiliser et de galvaniser l'action pour protéger et soutenir l'allaitement. Cela contribuera à garantir la survie, la santé et le bien-être des enfants et de leurs familles, et est essentiel pour réaliser les [Objectifs de développement durable](#) en ne laissant personne de côté.

Le Dossier d'action 2021 examine les défis à relever pour protéger et soutenir l'allaitement à différents niveaux : national, système de santé, lieu de travail et collectivité. Il présente également des solutions aux défis qui se présentent à chaque niveau et inclut des mesures spécifiques à prendre pour protéger et soutenir l'allaitement.

## Objectifs de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel 2021



### Inform

les gens sur l'importance de protéger l'allaitement



### Ancrer

le soutien à l'allaitement comme une tâche essentielle de la santé publique



### S'engager auprès

des individus et des organisations en vue d'un plus grand impact



### Stimuler

l'action sur la protection de l'allaitement afin d'améliorer la santé publique





# NIVEAU NATIONAL

## Défis

Si la grande majorité des femmes de par le monde [optent pour l'allaitement maternel des nouveau-nés](#), nombreuses sont celles qui [ne peuvent malheureusement pas le pratiquer aussi longtemps qu'elles le souhaitent](#). Des obstacles majeurs s'opposent en particulier à la mise en place d'environnements favorables à l'allaitement, les plus importants étant le manque de volonté politique et l'absence d'investissement à long terme dans la protection et le soutien de l'allaitement.

La mise en œuvre du Code est essentielle. Bien qu'il y ait [eu des progrès](#) en ce sens que 136 pays ont adopté des mesures juridiques, seuls 25 et 42 pays sont alignés sur le Code de manière substantielle et modérée respectivement. Même si les pays disposent d'une certaine législation, les questions relatives à la gamme des produits, à l'étiquetage, aux allégations de santé, aux points de vente et à la promotion croisée restent une préoccupation croissante. En général, [le suivi et la mise en œuvre efficaces](#) font défaut.

L'absence de lois visant à assurer le financement public de la protection sociale de la maternité et des parents, conformément aux normes internationales minimales définies dans la [Convention de l'Organisation internationale du travail \(OIT\)](#) constitue également un obstacle ; plus de [800 millions de travailleuses](#) ne sont actuellement pas couvertes. D'autres obstacles au niveau national, notamment le manque de coordination intersectorielle, la mauvaise mise en œuvre de [l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébés](#) et [les effets de la pandémie actuelle de COVID-19](#) et d'autres crises font que de nombreuses personnes qui souhaitent allaiter ne disposent pas de l'environnement favorable dont elles ont besoin. Il s'agit d'un problème mondial.

## Faits et chiffres



Les [taux d'allaitement dans le monde](#) restent faibles avec seulement **43% des nouveau-nés** qui commencent à être allaités dans l'heure qui suit leur naissance et **41% des enfants de moins de six mois** qui sont exclusivement allaités. Bien que **70% des femmes continuent à allaiter pendant au moins un an**, le taux d'allaitement tombe à **45% à l'âge de deux ans**.



Il existe des disparités dans les taux d'allaitement entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci. Par exemple, aux États-Unis, il existe une différence dans l'initiation et la durée de l'allaitement [entre les différents groupes raciaux](#) en raison du contexte socio-économique.



Pour atteindre la cible mondiale en matière de nutrition consistant à **porter à 50% la proportion d'enfants allaités exclusivement d'ici 2025**, il faudra [investir 5,7 milliards de dollars supplémentaires sur 10 ans](#), soit 4,70 dollars par nouveau-né, dans tous les pays à revenu faible ou intermédiaire.

## Solutions

Ces obstacles peuvent être surmontés lorsque la priorité est donnée à l'allaitement maternel et à la santé de la mère et du nourrisson. Les approches de santé publique fondées sur des solutions éprouvées peuvent augmenter [sensiblement la proportion des femmes qui allaitent et améliorer les pratiques d'allaitement](#) au sein des collectivités. Les investissements doivent être durables et à long terme, soutenus par une volonté et un leadership politiques. Nous disposons à la fois de [preuves](#) de l'intérêt sanitaire et social de l'allaitement maternel et de solutions éprouvées pour le protéger, le promouvoir et le soutenir.

La liste des éléments clés que les programmes nationaux doivent mettre en place pour améliorer l'allaitement pour tous a été dressée, notamment dans le [Breastfeeding Gear Model \(BFGM\)](#). Il s'agit, entre autres, du plaidoyer fondé sur des preuves, de la volonté politique, des politiques et de la législation, de la [formation](#) continue du personnel, de la mise en œuvre de pratiques fondées sur des données probantes par les établissements de santé (par exemple, [l'initiative Hôpitaux Amis des Bébé](#)s) et des programmes de proximité (comme le conseil et le soutien par les pairs en matière d'allaitement). Toutes aussi importantes sont : [les campagnes de communication en faveur du changement de comportement, la mise en œuvre de la recherche et de l'évaluation](#), ainsi qu'[une coordination efficace à plusieurs niveaux](#) faisant intervenir un organe national de l'allaitement, particulièrement actif, qui facilite la prise de décision en temps utile du niveau local au niveau national.

Toute protection sociale équitable, qui [autonomise les parents](#) et garantit leurs droits, passe par une législation, des politiques de soutien sur le lieu de travail et un changement positif d'attitude. Cela suppose des politiques et des lois de protection sociale des parents, comme les congés payés financés par l'État. Des lieux de travail

adaptés aux parents, tant dans le secteur formel que dans le secteur informel, contribuent également à créer un environnement favorable à l'allaitement. Les politiques et programmes nationaux devraient souligner la nécessité pour les travailleurs des secteurs formel et informel d'avoir accès à un congé de maternité, de paternité et parental rémunéré, [conformément aux recommandations de l'OIT](#). Les femmes devraient bénéficier d'un congé de maternité rémunéré d'une durée minimale de 18 semaines et, de préférence, allant jusqu'à six mois. Il est également essentiel d'améliorer la couverture et la qualité des [mesures de soutien à l'allaitement sur le lieu de travail](#), notamment les salles de lactation et les pauses pendant la journée de travail.

Il est essentiel, par ailleurs, de réglementer et de surveiller la commercialisation des substituts du lait maternel, dont il a été démontré que le secteur enfreignait le Code dans toutes les régions du monde, [et spécialement pendant la pandémie](#). La montée en puissance des médias de masse et du marketing numérique met en évidence la nécessité de s'engager auprès des différentes parties prenantes, notamment les entreprises de médias sociaux, pour les alerter sur les réglementations pertinentes applicables à leurs plateformes. Il est grand temps que les organismes sanitaires internationaux et les pouvoirs publics [se penchent sur la manière dont le marketing numérique des substituts du lait maternel par le biais des plateformes de médias sociaux](#) peut être réglementé et les entreprises tenues responsables. Tous les éléments de la protection et du soutien de l'allaitement requièrent l'engagement de multiples secteurs de la société et des pouvoirs publics dans une approche de santé publique avec une responsabilité partagée et exempte de [conflits d'intérêts](#).



## Mesures à l'intention des autorités et des acteurs nationaux

- ✓ Renforcer la protection de [l'allaitement et de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant](#) par la mise en œuvre, [le suivi](#) et l'application du Code.
- ✓ [Augmenter le financement](#) pour améliorer les taux d'allaitement de la naissance à deux ans et au-delà.
- ✓ Renforcer [les systèmes de surveillance afin d'évaluer](#) les progrès des politiques et des pratiques vers la réalisation [des cibles nationales et mondiales en matière d'allaitement](#).
- ✓ Plaider à l'Assemblée mondiale de la Santé en faveur de [moyens efficaces pour contrôler les stratégies de marketing numérique](#) des entreprises de substituts du lait maternel.
- ✓ Évaluer et recenser systématiquement des politiques et des programmes susceptibles d'améliorer et d'habiliter les environnements sanitaires, économiques, sociaux et culturels de l'allaitement maternel en utilisant une [boîte à outils de politiques fondées sur des données probantes](#).
- ✓ Mettre en œuvre des [lois visant la protection sociale de la maternité et des parents](#) ainsi que le soutien à l'allaitement sur le lieu de travail dans les [secteurs formels et informels](#).
- ✓ Établir des lignes directrices nationales pour le soutien approprié et opportun de l'allaitement, conformément aux [orientations de l'OMS](#) dans le contexte de la COVID-19 et en [d'autres situations d'urgence](#).
- ✓ Encourager une démarche multisectorielle dans l'analyse des [coûts du non-allaitement](#) afin de souligner la responsabilité partagée dans la protection, la promotion et le soutien de l'allaitement maternel à tous les niveaux de la société.

### Remerciements

REMERCIEMENTS : WABA (Alliance mondiale pour l'allaitement maternel) tient à remercier les personnes suivantes :

Collaborateurs	: Amy Brown, David Clark, Elizabeth Zehner, Frances Mason, Hussein Tarimo, JP Dadhich, Katelyn Yuen, Miski Abdi, Nia Umar, Prashant Gangal, Rafael Pérez-Escamilla, Rahmat Hidayat, Revathi Ramachandran
Réviseurs	: Allesandro Iellamo, Claudio Schuftan, Elien Rouw, Fatmata Fatima Sesay, Hiroko Hongo, Irma Chavarria de Maza, Jeanette McCulloch, Juanita Jauer Steichen, Judy Canahuati, Julie Smith, Julie Ware, Kathleen Anderson, Kathy Parry, Khalid Iqbal, Larry Grummer-Strawn, Lesley Oot, Linda Smith, Lisa Mandell, Marina Ferreira Rea, Maryse Arendt, Michele Griswold, Mona Al-Sumaie, Nadrah Arifin, Paige Hall Smith, Roger Mathisen, Rufaro Madzima, Rukshana Haider, Zaharah Sulaiman
Équipe de rédaction	: Amal Omer-Salim, Revathi Ramachandran, Thinagaran Letchimanan
Conception et mise en page	: Chuah Pei Ching, Nisha Kumaravel
Conseillère	: Felicity Savage
Concepteur	: C-Square Sdn Bhd



COPYRIGHT NOTICE: WABA asserts all legal rights and intellectual property rights under the Berne Convention over the World Breastfeeding Week Logos and Campaign Materials. This copyright is subject to fair use, with appropriate attribution to WABA. The logos and materials shall not be used in any way that directly or indirectly damages WABA's reputation and/or standing, whether by content, context or association. Prior written consent shall always be sought before the logos and materials are used in any commercial activity or adaptations/modifications are made (email to [wbw@waba.org.my](mailto:wbw@waba.org.my)). The logos and materials shall not be used in any event and/or activity sponsored, supported or organised by companies manufacturing, distributing or marketing breastmilk substitutes, feeding bottles, or teats. See FAQ on [www.worldbreastfeedingweek.org](http://www.worldbreastfeedingweek.org) for further information.

World Alliance for Breastfeeding Action (WABA) is a global network of individuals and organisations dedicated to the protection, promotion and support of breastfeeding worldwide based on the Innocenti Declarations, the Ten Links for Nurturing the Future and the WHO/UNICEF Global Strategy for Infant and Young Child Feeding. WABA is in consultative status with UNICEF and an NGO in Special Consultative Status with the Economic and Social Council of the United Nations (ECOSOC). WABA coordinates the annual World Breastfeeding Week campaign.



# AU NIVEAU DES SYSTÈMES DE SANTÉ

## Défis

De nombreux systèmes de santé sont actuellement incapables de fournir des informations utiles et un soutien efficace tout au long de la chaîne des soins, ce qui rend les familles qui nourrissent des bébés au sein vulnérables à l'influence de l'industrie des substituts du lait maternel. [Une faible adoption et une mauvaise mise en œuvre de l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébés](#) signifient que les systèmes de santé ne fournissent pas un bon soutien et une protection pour l'allaitement maternel. Des messages peu cohérents de part et d'autre du système de santé, le fait que le personnel sanitaire n'a pas la formation voulue pour conseiller de manière adéquate les mères sur l'allaitement ou pour comprendre les responsabilités qui lui incombent en vertu du Code, de même que les lourdes charges de travail et la mauvaise affectation des ressources, ont une incidence sur la quantité et [la qualité des soins fournis](#).

À partir du moment où le premier substitut de lait maternel commercial a été mis au point à la fin du XIXe siècle, [les fabricants se sont tournés vers le personnel de santé](#) pour les aider à présenter leurs produits aux nouvelles mères et leurs bébés. Le [Rapport de situation de 2020](#) sur la mise en œuvre du Code a révélé que très peu de pays ont mis en place des mesures énergiques nécessaires à la réduction de la promotion des produits dans le système de santé. Des

[rapports](#) de suivi périodiques, publiés par l'International Baby Food Action Network - International Code Documentation Centre (IBFAN-ICDC), ont répertorié des violations continues des dispositions du Code par le secteur des substituts du lait maternel. De plus, les conflits d'intérêt au sein du système de santé demeurent une question très préoccupante, notamment le fait que du personnel de santé soit payé pour distribuer des échantillons de préparations pour nourrissons, ou qu'il reçoive des cadeaux des fabricants des substituts du lait maternel.

La pandémie de COVID-19 entrave la prestation et l'utilisation des services de soins infantiles et maternels. Les effets de la pandémie sur les populations marginalisées sont encore plus lourds, [creusant encore davantage les inégalités](#). En raison de la pandémie, les ressources des systèmes de santé ont été détournées du soutien à l'allaitement. La situation s'est encore aggravée par les violations du Code qui se produisent au niveau des systèmes de santé. Dans ses [directives](#), l'OMS a été claire : les mères chez qui la COVID-19 est suspectée ou confirmée doivent être encouragées à commencer et à poursuivre l'allaitement au sein, à rester avec leur enfant et à pratiquer le contact peau à peau. Cependant, certains [gouvernements ont mis en œuvre des directives contradictoires au](#) sein de leurs systèmes de santé.

## Facts and Figures



[Les orientations de l'OMS pour mettre un terme à la promotion inappropriée d'aliments pour les nourrissons et les jeunes enfants](#) comprennent une recommandation selon laquelle les fabricants des substituts du lait maternel ne devraient pas créer des conflits d'intérêts au sein du personnel du système de santé. Les systèmes et les associations professionnelles de la santé ainsi que les organisations non gouvernementales devraient également éviter de tels [conflits d'intérêts](#).



[Les nouvelles directives de l'OMS](#) visant à protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement maternel dans les établissements de santé à l'échelle mondiale - dans le cadre de l'initiative Hôpitaux Amis des Bébés - font du respect intégral du Code l'une des dix étapes à suivre.



Sur les 136 pays ayant donné suite au [Code par l'adoption de mesures juridiques](#), seulement 79 ont une interdiction totale d'utiliser les établissements de santé pour la promotion et seuls 30 ont des mesures qui exigent une interdiction totale de cadeaux ou d'avantages pour le personnel de santé.

## Solutions

La mise en œuvre des dix étapes des [Dix Conditions de l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébés](#) produit un impact positif sur les résultats de l'allaitement maternel. [Des données probantes](#) montrent que plus il y a de conditions de l'initiative qui sont mises en place, plus les chances de renforcer l'allaitement maternel sont grandes. [La sensibilisation à l'allaitement et la formation du personnel de santé](#) améliorent les connaissances, les attitudes et la [conformité avec l'initiative](#). Les conseils en matière d'allaitement, ainsi que le soutien pratique et psychologique, tant de la part de professionnels que de profanes ayant reçu une formation appropriée, sont [essentiels](#) pour augmenter la durée et l'exclusivité de l'allaitement. Une [«Chaîne chaleureuse»](#) tout au long de la chaîne de soins fournira des messages cohérents et de bons systèmes d'orientation afin que toute famille ayant un bébé nourri au sein reçoive le soutien continu dont elle a besoin en temps utile.

L'investissement dans les ressources humaines et [la formation](#), ainsi que la rétention du personnel à tous les niveaux du système de santé, y compris le personnel de proximité, sont nécessaires pour améliorer leur capacité à fournir des conseils et du soutien en matière d'allaitement maternel. L'année 2021, qui est [l'Année internationale des personnels de santé et des soins](#), offre l'occasion de plaider pour un investissement et une protection accrues des agents de santé, y compris pour ceux impliqués dans le soutien à l'allaitement.

Le Code énonce des responsabilités particulières pour le personnel de sorte qu'il devrait être sensibilisé et informé des dispositions du Code et de la nécessité d'éviter les conflits d'intérêts. L'investissement à grande échelle dans la mise en œuvre de l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébés et des services de proximité dont la vocation est de conseiller sur l'allaitement maternel contribuera à protéger et à soutenir celui-ci, puisque la conformité au Code est comprise dans la [version revue de l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébés](#). Le suivi, le signalement et l'application systématiques du Code, ainsi que les exigences relatives aux conflits d'intérêts dans les établissements de santé, protégeront les systèmes de santé contre l'influence de l'industrie des substituts du lait maternel.

Les gouvernements et les systèmes de santé ont la responsabilité de veiller à ce que l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébés soit mise en œuvre dans les secteurs publics et privés de la santé. Cela est particulièrement important durant la [période pandémique et post-pandémique de la COVID-19](#). Les pays doivent suivre l'impact de la pandémie sur l'allaitement maternel, étudier les besoins des familles de bébés nourris au sein, en particulier ceux de groupes marginalisés, et développer des moyens efficaces pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs en matière d'allaitement maternel. Le meilleur moyen d'y parvenir consiste à mobiliser et à coordonner tous les intervenants au sein du système de santé et au-delà. Essentiellement, cela signifie créer une [«Chaîne chaleureuse»](#) qui met l'accent sur les rôles de chaque intervenant ainsi que sur la responsabilité partagée afin de soutenir et de protéger l'allaitement maternel.



### Mesures à l'intention des décideurs du système de santé et du personnel de santé

- ✓ Intensifier la mise en œuvre des [Dix conditions](#) de [l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébés révisée](#) dans toutes les parties du système de santé, en ciblant la santé maternelle et infantile.
- ✓ Investir dans les [conseils en matière d'allaitement](#) et la [formation au Code](#) pour tout le personnel médical assurant des services de santé maternelle et infantile.
- ✓ Allouer des fonds pour couvrir le soutien à l'allaitement maternel dans les [soins de santé primaires](#).
- ✓ Assurer une [surveillance systématique et régulière](#) de l'application du Code dans toutes les parties du système de santé.
- ✓ Éviter les conflits d'intérêts chez les fournisseurs de soins de santé en suivant les [orientations de l'OMS, de sorte à mettre un terme aux formes inappropriées de promotion des aliments destinés aux nourrissons et aux jeunes enfants](#).
- ✓ Plaider auprès des associations nationales professionnelles de la santé pour qu'elles [cessent de recevoir du soutien](#) ou du parrainage de l'industrie des substituts du lait maternel.
- ✓ Établir une « Chaîne chaleureuse » en [favorisant le travail d'équipe interprofessionnel au sein du système de santé](#) et dans la [collectivité](#) afin d'assurer la chaîne de soins.
- ✓ Intégrer les connaissances et les compétences en matière d'allaitement maternel dans le programme d'éducation préscolaire et de formation continue du personnel de santé en utilisant l'ouvrage [Infant and Young Child Feeding: Model Chapter](#) (Alimentation du nourrisson et du jeune enfant : Chapitre modèle).





## AU NIVEAU DU TRAVAIL

### Défis

Dans de nombreuses régions du monde, les parents qui travaillent ne bénéficient pas d'une [protection sociale](#) adéquate, qu'il s'agisse de politique de congé payé financé par l'État, de politiques de lieu de travail favorables aux parents, d'espaces d'allaitement/de dispositifs d'expression du lait maternel, de pauses d'allaitement rémunérées ou de modalités de travail souples et propices à l'allaitement. Par ailleurs, bon nombre de parents salariés (hommes et femmes) ne bénéficient pas d'une protection maternelle et parentale suffisante pour leur permettre de concrétiser leur projet d'allaitement.

Souvent, les femmes doivent retourner au travail après une courte période de congé de maternité sans disposer du soutien nécessaire pour continuer à allaiter sur le [lieu de travail](#). [Les employeurs](#) n'arrivent pas à comprendre comment le soutien à l'allaitement maternel peut être aussi bénéfique pour les entreprises que pour les travailleurs et leurs familles. De nombreux [employeurs](#) ne voient pas clairement ce dont a besoin une employée qui allaite pour réussir son retour au travail après un congé de maternité. Un autre [obstacle](#) est que [différents types d'entreprises](#) peuvent avoir des ressources et des conditions variables pour la mise en œuvre des programmes de soutien : une

multinationale aurait plus d'installations qu'une petite ou moyenne entreprise.

Plus de [la moitié \(61,2 %\) de la main-d'œuvre mondiale](#) vit de l'économie informelle et n'est pas couverte par des politiques de protection sociale. [Les travailleurs de l'économie informelle](#) ne sont généralement pas représentés par un syndicat formel et font face à de nombreux obstacles à l'allaitement (vivre loin de leur lieu de travail, travailler de longues heures sans pauses, travailler dans des conditions dangereuses). Ces facteurs rendent l'allaitement maternel plus difficile.

L'absence de soutien à l'allaitement au travail ouvre la porte à une commercialisation ciblée par l'industrie des substituts du lait maternel qui, en plus de ses risques pour la santé, rajoute une charge économique au ménage. La [pandémie de la COVID-19](#) a affecté de diverses façons les [expériences d'allaitement des femmes au travail](#), ce qui a souvent [aggravé la situation des travailleurs](#). Face à un manque de temps et aux restrictions de distance sanitaire, les travailleurs peuvent avoir du mal à exprimer leur lait maternel.

### Faits et chiffres



Seuls [39 pays](#) ont ratifié la Convention de l'OIT sur la protection de la maternité (Convention n° 183, 2000). Sur 185 pays, 99 atteignent ou dépassent le minimum de 14 semaines de congé de maternité payé, 57 fournissent de 14 à 17 semaines de congé et seulement 42 atteignent ou dépassent 18 semaines de congé. Peu atteignent les six mois recommandés par l'OMS pour l'allaitement maternel exclusif. [Les congés de paternité et parentaux](#) ne sont respectivement disponibles que dans 100 et 66 pays.



[Des données probantes](#) récentes provenant de 38 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire montrent que la prolongation du congé de maternité pourrait réduire les obstacles à l'allaitement auxquels sont confrontées les femmes qui travaillent.



[90 % des travailleurs](#) dans les pays en développement, 67 % dans les pays à revenu intermédiaire supérieur et inférieur, et 18 % dans les pays à revenu élevé travaillent dans le secteur informel. Les femmes qui travaillent dans [l'économie informelle](#) n'ont pas suffisamment de droits en matière de maternité et de travail pour pouvoir travailler tout en continuant à allaiter.

## Solutions

La [Convention C183 de l'OIT sur la protection de la maternité](#) protège les femmes de l'économie formelle et [informelle](#) contre les pertes économiques, la discrimination sexuelle et les risques sanitaires liés à la maternité. Elle prévoit spécifiquement des congés de maternité payés, des soins de santé maternelle et infantile, la protection de l'emploi et la non-discrimination, la protection de la santé des femmes enceintes et allaitantes sur le lieu de travail ainsi que des dispositions relatives à l'allaitement au travail. En plus de cela, les mesures de protection sociale parentale qui accordent [des congés payés financés par l'État pour les deux parents](#) et des politiques flexibles sur le lieu de travail soutiennent également l'allaitement maternel et l'égalité entre les sexes dans l'éducation des enfants.

Il est nécessaire de [créer des environnements de travail offrant](#) le temps, l'espace et le soutien nécessaires pour que les employées puissent combiner avec succès l'allaitement et le travail rémunéré. Cela comprend la mise à disposition d'espaces d'allaitement confortables et d'installations pour exprimer le lait et le stocker, des horaires de travail souples et des pauses d'allaitement rémunérées, ainsi que des

politiques de soutien sur le lieu de travail. Les politiques du travail devraient également garantir que [le congé parental et de paternité](#) ne compromettent pas les prestations de congés de maternité existantes. Ces politiques devraient permettre aux pères ou conjoints de donner la priorité aux responsabilités familiales et de travailler avec leur compagne pour former une équipe parentale et [d'allaitement](#), tout en répondant aux exigences du travail.

La protection sociale parentale peut être réalisée grâce à un partenariat efficace entre les [parties prenantes tripartites](#), à savoir les pouvoirs publics, les employeurs et les syndicats, en collaboration avec les organisations de la société civile et les collectivités. Ces parties prenantes peuvent collectivement [rechercher des solutions appropriées](#) pour la protection de la maternité et des parents ainsi que pour le soutien des travailleurs de l'économie formelle et informelle. En période de pandémie et d'urgence sanitaire telles que la COVID-19, les [conditions de travail changent](#) et nécessitent [des interventions ciblées](#) pour répondre aux besoins variables des travailleuses qui allaitent.



### Mesures à l'intention des employeurs, les syndicats et les travailleurs

- ✓ Collaborer avec [les diverses parties prenantes](#) à la mise en place [de lieux de travail propices à l'allaitement](#), qui offrent [un soutien](#) comme des installations pour l'allaitement, des pauses rémunérées et des conditions de travail souples.
- ✓ Plaider en faveur d'un [congé parental payé financé par l'État](#), qui permette l'allaitement exclusif et [favorise la participation des pères ou des conjoints](#) à la garde des enfants et aux tâches ménagères.
- ✓ Élaborer, mettre en œuvre et surveiller les politiques pertinentes pour inclure les [travailleurs informels](#) dans les dispositifs de maternité et de protection sociale.
- ✓ Préconiser l'affectation de [personnel dûment formé et qualifié sur les lieux de travail](#) pour conseiller les parents sur l'allaitement, comme [des pairs-conseillers](#), des professionnels de la santé et [des consultants en lactation](#).
- ✓ Travailler avec les pouvoirs publics et les employeurs pour revoir et [améliorer les lois nationales](#) qui couvrent la protection sociale de la maternité et des parents pour [tous les travailleurs](#).
- ✓ Créer des lieux de travail favorables à l'allaitement qui soient conformes au Code. Cela implique entre autres le refus de tout parrainage de la part d'entreprises fabriquant, distribuant ou commercialisant des substituts du lait maternel.





# AU NIVEAU DE LA COLLECTIVITÉ

## Défis

Tous les obstacles au niveau national, du système de santé et du lieu de travail se répercutent en fin de compte sur les collectivités et les individus. [Les normes sociales et les pratiques traditionnelles](#) propres à la population locale [entravent souvent les pratiques optimales d'allaitement](#). Lorsque les taux d'allaitement sont faibles, une [culture de « biberon » ou « d'alimentation mixte » peut prévaloir](#). La prise de décisions concernant l'alimentation des nourrissons est influencée par [les conjoints et la famille élargie](#), ainsi que par le milieu en général. En outre, [le manque de systèmes de soutien à l'allaitement](#) au niveau de la collectivité rend [plus difficiles les interventions](#) de protection, de promotion et de soutien à l'allaitement.

Les entreprises utilisent désormais [de nouvelles méthodes pour leurs activités promotionnelles : organisations parrainées par l'industrie](#) se faisant passer pour des organisations populaires, y compris des organisations non

gouvernementales, [cooptation de campagnes de santé publique](#), [allégations de santé non fondées](#), [promotion croisée des aliments pour bébés](#), [médias de masse et sociaux](#), [marketing numérique et influenceurs](#). Les industries utilisent des célébrités, des influenceurs locaux et même des professionnels de la santé pour promouvoir ouvertement ou secrètement leurs produits, ce qui nuit à l'allaitement optimal.

Les collectivités et les individus sont particulièrement vulnérables [aux campagnes de promotion et aux dons du secteur des substituts du lait maternel](#), en cas d'urgence et de catastrophe, qui violent à la fois les lois nationales et le Code. Il a été constaté que les entreprises de substituts du lait maternel profitaient de la confusion et des craintes entourant l'allaitement pendant la pandémie de COVID-19, en promouvant activement leurs produits comme des « alternatives plus sûres », violant ainsi le Code.

## Faits et chiffres



Les entreprises de substituts du lait maternel utilisent le marketing digital pour promouvoir leurs produits auprès des mères par le biais de programmes comme « [mombassador](#) » en Indonésie, violant les dispositions de la réglementation nationale.



Des [dons](#) et [une exploitation des substituts du lait maternel](#) pendant la pandémie de COVID-19 ont été signalés dans de nombreux pays, dont le Canada, l'Inde, l'Italie, le Pakistan, les Philippines et le Royaume Uni.



Une [étude](#) réalisée en 2020 montre que les entreprises de substituts du lait maternel ont développé une compréhension des nouveaux parents vulnérables, y compris les besoins des parents qui travaillent, et leur fournissent des communications ciblées sur une base individuelle promouvant une gamme de substituts du lait maternel facilement accessibles.

## Solutions

Différents niveaux de la collectivité ont une responsabilité partagée pour protéger et soutenir de plusieurs façons les familles ayant des bébés. [Les familles](#), [les pairs](#) et [les groupes de réseaux sociaux](#), [les chefs locaux](#), [les organisations de la société civile](#), [les défenseurs](#) et [les médias](#) peuvent tous jouer un rôle important. Les familles immédiates et élargies peuvent jouer un rôle essentiel en fournissant un soutien et une protection au quotidien, en travaillant ensemble en équipe.

Les groupes communautaires [physiques](#) et [virtuels](#) peuvent [apporter un soutien précieux](#) à la dyade d'allaitement et protéger l'allaitement en [étant vigilant sur la promotion et le marketing du secteur](#). Des messages stratégiques et novateurs [visant les changements de comportement](#) et ciblant tous les membres de la famille et de la collectivité sont nécessaires pour renforcer le soutien aux familles des mères allaitantes. Des communications socioculturelles appropriées et cohérentes doivent être diffusées à la fois par les médias classiques et sur les plateformes de médias sociaux, avec l'aide des chefs locaux et des influenceurs.

Il est nécessaire de sensibiliser davantage le public au Code et à l'importance de protéger les droits de la dyade d'allaitement. Les défenseurs de la société civile doivent également être vigilants en détectant le marketing numérique de substituts du lait maternel qui viole le Code, et étudier comment réglementer cette pratique. Les [médias classiques](#) peuvent protéger et soutenir l'allaitement en travaillant avec des experts pour relayer des informations impartiales et correctes.

[Il est essentiel de dialoguer entre les différentes parties prenantes de la collectivité au niveau local](#) et de parvenir à un consensus sur la façon de créer un milieu favorable à l'allaitement, conforme au Code, exempt de conflit d'intérêt, et où l'allaitement au sein est considéré comme une norme sociale. Cela contribuera à faire en sorte que la protection et le soutien à l'allaitement soient une responsabilité partagée par l'ensemble de la collectivité.



### Mesures à l'intention des membres de la collectivité, des organisations et des familles

- ✓ Plaider auprès du gouvernement pour qu'il mette en place, surveille et renforce l'application de la législation nationale relative au Code, à l'aide du [rapport de situation de 2020 sur le Code](#).
- ✓ Créer un [système convivial et efficace](#) pour signaler les violations du Code et encourager les membres de la collectivité à signaler les violations.
- ✓ Renforcer les capacités des [groupes d'allaitement locaux](#) qui peuvent fournir un soutien continu aux familles de bébés nourris au sein, à la fois en personne et sur des plateformes numériques.
- ✓ Consulter des [conseillers en allaitement locaux](#), [des groupes d'entraide](#), [des conseillers en lactation](#) ou des professionnels de la santé en cas de difficultés à allaiter.
- ✓ Assurer la continuité du soutien aux mères et aux familles qui allaitent en [reliant les groupes d'allaitement locaux au système de santé](#).
- ✓ Encourager [les experts en allaitement à être présents](#) sur les réseaux sociaux, pour fournir des informations et un soutien corrects.
- ✓ Faire participer les collectivités par l'intermédiaire de dirigeants, d'associations de femmes, de groupes d'hommes et d'autres structures locales existantes pour soutenir un dialogue sur l'allaitement en utilisant [la Semaine mondiale de l'allaitement maternel](#) comme plateforme.



Semaine Mondiale De L'allaitement Maternel 2021

**Protéger L'allaitement: Une Responsabilité Partagée**

# MESSAGES CLÉS



Une approche de santé publique de l'allaitement, dans laquelle les pouvoirs publics et les autres intervenants collaborent pour créer un environnement multisectoriel favorable à l'allaitement, est un élément essentiel de la protection et du soutien de celui-ci.

**Pour ce faire, il faut investir dans des politiques fondées sur des données probantes et les mettre en œuvre, en tenant compte de ce que nous savons être efficace pour protéger et soutenir l'allaitement.**

Les entreprises des substituts du lait maternel exploitent les plateformes numériques pour commercialiser leurs produits auprès du public, une pratique qui est devenue évidente pendant la pandémie de COVID-19.



**Nous devons tous être plus vigilants face aux stratégies de marketing numérique des entreprises de substitut de lait maternel et trouver des moyens de les endiguer.**

Le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel est aussi important aujourd'hui qu'il l'était il y a 40 ans pour protéger les familles contre la commercialisation contraire à l'éthique et toute pratique de promotion.



**Les pays doivent adopter, contrôler et appliquer la législation nationale conformément au Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et aux résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la santé (le Code).**

Tous les travailleurs de la santé qui fournissent des services de santé maternelle et infantile doivent être formés au conseil en allaitement, au Code et aux conflits d'intérêts.



**La promotion du travail d'équipe interprofessionnel au sein du système de santé et l'établissement de liens avec les travailleurs de la santé et les groupes communautaires aideront à créer une Chaîne chaleureuse de soutien pour les familles de bébés nourris tout au long de la période des mille jours.**



La protection sociale de tous les parents dans le secteur formel et informel, y compris en assurant le congé parental payé et le soutien sur le lieu de travail, protège leurs droits à l'allaitement.

**Cela peut être réalisé grâce à des partenariats entre les pouvoirs publics, les employeurs, les syndicats, les organisations de la société civile et les collectivités.**



Les normes sociales défavorables, les pratiques alimentaires traditionnelles et le marketing agressif des substituts du lait maternel dans la collectivité empêchent souvent l'allaitement optimal.

**La coopération entre les différents acteurs locaux peut aider à protéger et à soutenir l'allaitement pour toutes les familles.**



Semaine Mondiale De L'allaitement Maternel 2021

**Protéger L'allaitement: Une Responsabilité Partagée**